

CPAÉ

ÉCOLE DES BÂTISSEURS

ORDRE DU JOUR

Le lundi 3 octobre 2022 @ 19h

Rencontre en présentiel

Local 319 à l'École des Bâtisseurs

1. Mot de bienvenue et tour de table

Proposé : Myriam

Appuyé : Sébastien

2. Élections

- a. Poste de présidence – Florence Dugas par acclamation
- b. Poste de vice-présidence – Joseph Pagé par acclamation
- c. Poste de secrétaire – Myriam Russell par acclamation

3. CED

Mise à jour Raphaël

- Gouvernance
- Résultats examens externes

4. Fonction et composition d'un CPAÉ + formation CPAÉ
 - Faire la formation en groupe lors de la rencontre de novembre
5. COVID – mise à jour
6. TBÉ
7. Demande de dispense (hymne national)
8. Bloquer les dates des prochaines rencontres...
9. Levée de la réunion

CPAÉ – ÉCOLE DES BÂTISSEURS – PROCÈS VERBAL	
 <p>Date : le lundi 3 octobre 2022 Rencontre en présentiel Local 319 à l'École des Bâtisseurs Heure : 19 h</p>	
<p style="text-align: center;">Membres présents :</p> <p>Caroline Foisy Sylvie Legault Raphaël Moore Geneviève LeBlanc Florence Dugas</p>	<p style="text-align: center;">Membres absents :</p>

<p>Joseph Pagé Myriam Russell Jennifer Lockhart Jessica Gerges Martin Sénéchal Sébastien Breau Martin Charrette Jonathan Landry</p>	
1.	Mot de bienvenue et tour de table
Caroline souhaite la bienvenue à tous	
2.	Élections
<p>Élections</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Poste de présidence b) Poste de vice-présidence c) Poste de secrétaire <p>Florence Dugas est élue à titre de présidente, Joseph Pagé occupera le poste de vice-présidence et Myriam Russell le poste de secrétaire. Tous les postes ont été élus par acclamation.</p>	
3.	Mise à jour du CED
<p>Raphaël fait une mise à jour sur le dossier de la gouvernance, le rapport sera présenté au ministre prochainement.</p> <p>Le comité le questionne si le CED compte mettre en place un plan de rattrapage suite aux résultats des examens du MEDPE. Raphaël s'engage de faire un retour avec le comité à propos de cette question.</p>	
4.	Fonction et composition d'un CPAÉ + formation CPAÉ

Sylvie offre une brève explication de la fonction et la composition d'un CPAÉ.

Cette année, le comité étant formé en majorité par de nouveaux membres, Sylvie suggère que le comité suive ensemble, lors d'une prochaine réunion, une formation en ligne offerte par le District scolaire francophone Sud.

Le comité suivra donc la formation lors d'une prochaine rencontre.

5. COVID – Mise à jour

Sylvie explique que tout ce qui se rattache à la pandémie et toutes les mesures établies dans le plan opérationnel en lien avec la COVID ont été levés. L'école garde tout de même du désinfectant pour les mains et encourage les élèves à se laver les mains fréquemment.

Elle note qu'il n'y a pas d'attente pour que le personnel enseignant fasse de l'enseignement hybride pour les enfants qui sont malades et incapables de se rendre à l'école.

6. Tableau de bord équilibré

Sylvie débute en faisant un petit retour sur les résultats des examens du MEDPE qui ont fait la manchette lors des derniers jours.

Elle débute avec les évaluations en petite enfance qui a été faite auprès des élèves fréquentant la maternelle cette année.

Au niveau de la lecture 3^e année, l'écriture 4^e année et la mathématique 3^e année, la moyenne de l'École des Bâtisseurs est au-dessus de celle des communautés-écoles de Fredericton, du District scolaire francophone Sud et de la province. Cependant, les résultats pour la lecture 2^e année, l'école est en dessous de la moyenne.

Ceci l'amène à présenter les priorités de l'école pour l'année 2022-2023 qui sont les suivantes :

1. Bien-être du personnel
2. Engagement des personnes apprenantes
3. L'amélioration en lecture – projet pilote
4. Construction identitaire – rapport positif à la langue

8. Dérogation (hymne national)

Il est proposé par Myriam Russell et appuyé de Martin Charrette qu'une demande de dérogation soit envoyée au CED.

Une demande de dispense de l'hymne national est faite au Conseil d'éducation du District scolaire francophone sud concernant la diffusion de l'hymne national chaque jour à l'école. Au lieu, l'école propose de le faire jouer lors de toutes activités de classe jugées pertinentes, lors des rassemblements d'école à tous les mois et lors des activités d'école.

On questionne sur comment est déterminé où sera joué l'hymne national et de la pertinence de ceux-ci. La discussion sera poursuivie lors d'une prochaine réunion.

9.

Levée de la réunion

La prochaine rencontre est prévue le 21 novembre 2022.